

Stratégie manitobaine de création d'emplois durables et de renforcement du marché du travail

Afin de favoriser l'autonomie individuelle et la réalisation du potentiel de la population active du Manitoba

Bien que l'économie du Manitoba soit confrontée à un ralentissement économique mondial, elle continue néanmoins de croître à un rythme régulier. De 2006 à 2011, le taux annuel moyen de croissance du Manitoba était de 1,9 pour cent, ce qui plaçait le Manitoba au deuxième rang au pays. Pendant la même période, le taux moyen national était de 1,2 pour cent.

En raison de cette croissance soutenue, le Manitoba a connu un taux de chômage relativement bas au cours des dernières années, ce qui a entraîné une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans la plupart des secteurs d'emploi et dans la plupart des régions de la province. Les employeurs soulignent constamment que leur plus grand défi est de trouver et d'embaucher suffisamment d'ouvriers, qualifiés ou non, pour les emplois disponibles.

Malgré cela, certains Manitobains ne font pas présentement partie de la population active ou ils n'atteignent pas leur plein potentiel au sein du marché du travail. On compte parmi eux des personnes handicapées et des bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu, ainsi que d'autres personnes qui sont défavorisées sur le plan économique. Un bon nombre de ces personnes ont la capacité et le désir de se joindre au marché du travail ou de le rejoindre, ou d'y progresser. Mais elles sont confrontées à des obstacles. Pour faire face à la demande croissante de main-d'œuvre au cours des prochaines années, il faudra mettre de nouveau l'accent sur des mesures susceptibles d'aider ces personnes à acquérir les connaissances, les compétences et les qualifications

requis, ainsi que sur des éléments de soutien qui leur permettraient de réussir au sein de la population active. Cela augmentera non seulement le mieux-être financier et social de ces personnes et de leurs collectivités mais également la qualité générale de la vie dans notre province.

Le travail est sain et, pour ceux qui en sont capables, il s'agit du meilleur moyen de se sortir de la pauvreté. Dans le cadre de son partenariat avec les intervenants du marché du travail concernés, le gouvernement du Manitoba reconnaît l'importance d'investir dans des programmes et des services qui peuvent aider les personnes confrontées à certains obstacles à trouver de bons emplois et à les conserver. Des progrès importants ont été réalisés dans le cadre d'initiatives telle la stratégie du Travail profitable. Nous avons maintenant la possibilité de progresser davantage en offrant des services et des mesures de soutien visant à maximiser le potentiel de ce capital humain sous-utilisé.

Les employeurs recherchent des travailleurs ayant certaines compétences et certaines capacités précises, alors que beaucoup de Manitobains cherchent à obtenir un emploi durable et satisfaisant. La Stratégie consiste donc à faire le pont entre ces deux priorités complémentaires, et de permettre ainsi à la province entière de connaître un avenir prospère.

Manitoba 

Une nouvelle approche

En 2012, le gouvernement du Manitoba a fusionné ses programmes de soutien du revenu et ses services de développement de la main-d'œuvre, à l'intention des particuliers et des employeurs, en créant la Division du perfectionnement de la main-d'œuvre et du soutien du revenu au sein du ministère de l'Entrepreneuriat, de la Formation professionnelle et du Commerce du Manitoba, principal ministère en ce qui concerne le développement du marché du travail.

Ce changement représente une étape importante vers le double objectif d'aider les bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu et autres Manitobains défavorisés sur le plan économique à obtenir de bons emplois et à les conserver, et de permettre aux employeurs de trouver des employés qualifiés. Un alignement plus étroit entre les programmes de soutien du revenu et la formation visant l'acquisition de compétences et l'emploi crée la possibilité de profiter du potentiel en ressources humaines que représente l'ensemble de la population du Manitoba.

Modernisation du programme manitobain d'aide à l'emploi et au revenu

Le programme d'aide à l'emploi et au revenu accorde une aide financière, temporaire ou à long terme, aux Manitobains qui ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins ou à ceux de leur famille. Pour ceux qui ne peuvent pas travailler, l'aide au revenu est indispensable pour satisfaire aux besoins essentiels, tels la nourriture et le logement, et pour permettre la plus grande participation possible à la vie de la communauté. Pour ceux qui sont en mesure de travailler et de devenir financièrement indépendants, la nécessité d'un soutien du revenu à court terme risque à long terme de se transformer en une dépendance et de la pauvreté, en l'absence d'une planification et de mesures de soutien actives.

Bien que l'aide à l'emploi et au revenu soit un filet de sécurité pour les gens sans emploi, le réalignement du programme vers la réinsertion dans le marché du travail, lorsque possible, sera à l'avantage des particuliers, des familles, des collectivités et de l'économie dans son ensemble. Cela accordera à un plus grand nombre de Manitobains des options durables et plus positives afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, tout en répondant au besoin pressant d'un accroissement de la population active de la province.

Le changement vise à accorder aux personnes confrontées à des obstacles le soutien qui leur permettra de ne plus dépendre de l'aide gouvernementale. Les politiques

La Stratégie s'inscrit dans la lignée de divers programmes provinciaux et de différents partenariats établis avec des employeurs et autres intervenants de l'industrie, des organismes de formation, des centres d'apprentissage pour adultes et des organismes communautaires. Nous veillerons à ce que les partenariats répondent bien aux besoins de la collectivité. Nous allons viser des modèles coopératifs qui créent des emplois et qui produisent des revenus pour les personnes dans le besoin, tout en investissant dans la communauté et en appuyant divers objectifs sociaux. Le renforcement de ces partenariats assurera que les activités et les investissements, tant privés que publics, répondent également aux besoins du marché du travail. Ceci exigera un réalignement du programme de l'aide à l'emploi et au revenu, afin qu'il ouvre une voie vers l'autonomie pour les participants en mesure de travailler, tout en continuant d'accorder une aide financière aux personnes qui en ont le plus grand besoin.

et les programmes doivent veiller à ce que ceux qui sont aptes à travailler soient toujours avantagés s'ils travaillent ou s'ils reçoivent une formation menant à un emploi. Les politiques d'aide au revenu changeront afin de promouvoir l'intégration et le maintien de la participation au marché du travail, en commençant par l'offre de la prime de transition du programme d'aide au loyer annoncée dans le Budget de 2013. Dans le cadre de cette initiative, les adultes qui ne sont pas handicapés, qui n'ont pas d'enfants et qui louent un logement du marché privé recevront 110 \$ par mois pendant deux ans s'ils ne bénéficient plus de l'aide sociale parce qu'ils ont trouvé un emploi ou qu'ils reçoivent une formation menant à un emploi. Les politiques, les pratiques et les systèmes de prestation de services seront axés sur le renforcement des points forts, la promotion de l'indépendance financière et l'alignement du développement des compétences personnelles sur des voies qui mènent à des emplois réels.

À long terme, le réinvestissement des économies résultant de l'intégration à la population active pourrait permettre d'améliorer les prestations transférables et de faciliter la transition vers l'indépendance financière.

La modernisation de système manitobain de soutien du revenu fera de notre filet de sécurité un tremplin vers l'autonomie et vers l'inclusion sociale.

Principes

- **Coordination et partenariats**

Le partenariat avec les employeurs, les fournisseurs de services, les établissements de formation et les organismes communautaires est essentiel à la réalisation des efforts coordonnés, complémentaires et efficaces qui permettront de trouver des emplois satisfaisants.

- **Autonomisation**

Plus longue est la période sans emploi, plus difficile est le retour à l'indépendance financière. Plus est court le temps pris pour rebondir, plus est faible la probabilité qu'une personne deviendra dépendante de l'aide au revenu.

- **Le travail est sain**

Le travail produit un revenu mais également une façon de s'identifier, un but dans la vie, une vie quotidienne structurée, des relations sociales et des occasions de croissance personnelle. Toute politique qui favorise le travail, lorsque cela est possible, contribue à la pleine réalisation du potentiel des Manitobains et à l'émergence d'une société plus saine et mieux ancrée.

- **Responsabilité mutuelle**

Les critères d'admissibilité doivent être clairs et les participants doivent être avertis de leurs responsabilités au cours de la période des prestations. Des attentes plus élevées doivent être accompagnées de mesures de soutien plus importantes.

- **Accent sur les capacités individuelles**

La réussite dans un emploi doit être basée sur la reconnaissance des points forts individuels, ce qui exclut de présumer qu'une personne est incapable de travailler en raison d'un handicap ou d'autres circonstances dans sa vie. Il faut évaluer les capacités individuelles et faire le pont entre les participants et les occasions de maximiser leur potentiel, tout en leur fournissant les appuis qui les aideront à faire face à leurs circonstances.

- **Une voie vers l'emploi**

Chaque plan d'action personnel doit être fondé sur des renseignements courants et exacts quant aux besoins du marché du travail au Manitoba et doit correspondre



aux capacités individuelles, aux objectifs de carrière et à la situation personnelle des participants. Avec de la formation et des mesures de soutien, certains participants seront rapidement aptes à saisir les occasions d'emploi. Pour d'autres, une expérience d'emploi constituera une première étape. Et pour d'autres encore, un emploi à temps partiel peut représenter la meilleure solution à long terme.

- **Accent sur les besoins des employeurs pour des emplois à long terme**

Un point central de la Stratégie est la nécessité d'une étroite collaboration avec les employeurs et les autres intervenants de l'industrie. La formation et l'emploi doivent être directement liés aux véritables besoins du marché du travail et à des possibilités de succès à long terme.

Objectifs



1. Élaboration d'un système intégral pouvant lier les participants à un emploi durable

Le Budget 2013 comprend trois millions de dollars additionnels pour accroître les programmes de formation et de formation préalable à l'emploi et pour élaborer des mesures de soutien intégral grâce auxquelles les bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu pourront faire la transition à un emploi durable et atteindre l'indépendance financière. Lorsque les bons services et les bonnes mesures de soutien sont en place, les participants qui sont capables de travailler réussissent cette transition et risquent moins de dépendre de nouveau de l'aide sociale. Les services et les mesures de soutien comprennent ce qui suit :

- un nouveau modèle de service qui inclut un «guichet unique» pour accéder aux services provinciaux de développement de la main-d'œuvre, y compris un centre à Winnipeg;
- la détermination des besoins, du niveau de préparation à l'emploi et des objectifs personnels, par le recours à de meilleurs outils de sélection et d'évaluation (par exemple, une évaluation des compétences essentielles et de l'employabilité);
- une nouvelle équipe de spécialistes des services, chargés d'aider les participants en veillant à ce qu'ils aient accès à des mesures et à des plans appropriés;
- une gamme de programmes axés – selon ce qui est requis – sur les compétences de base, la préparation à l'emploi, du counseling et un service de placement, ainsi qu'une formation technique et une formation en milieu de travail, dans le but d'aider les participants à surmonter les obstacles à l'emploi;
- le recours aux pratiques exemplaires qui consistent à offrir des services centrés sur les participants, ainsi que des mesures de soutien après le placement, et à exercer un rôle d'intermédiaire entre les employeurs et les fournisseurs de formation;
- une aide financière, y compris une subvention salariale ou une allocation de subsistance, lors des activités menant à un emploi;
- des stages et d'autres occasions d'expériences de travail pour permettre aux participants d'acquérir l'expérience requise et de progresser vers l'obtention d'un emploi;
- parmi les dispositions de soutien après le placement, des mesures pour favoriser le maintien de l'emploi à l'intention des nouveaux employés et de leurs employeurs, afin d'assurer un succès à long terme;
- des investissements de tiers fournisseurs de services qui répondent bien aux besoins des participants et du marché du travail.

2. Établissement de liens avec les employeurs afin de les engager à faire correspondre les candidats qualifiés aux emplois disponibles

Des liens étroits avec les employeurs sont essentiels à la compréhension et à la satisfaction de leurs exigences en ce qui concerne les ressources humaines. La Stratégie manitobaine de création d'emplois durables et de renforcement du marché du travail comportera les volets suivants :

- elle appuiera des projets propres à un secteur particulier ou à l'industrie en général, lorsque ces projets lieront directement les participants à des employeurs et à des possibilités de progrès dans une carrière;
- elle augmentera les incitations au travail, les subventions salariales et les occasions de stage et elle amplifiera les mesures de soutien aux employeurs en ce qui concerne la planification et le développement des ressources humaines;
- elle aidera les employeurs qui désirent investir dans la formation et le perfectionnement des compétences dans le but de créer des possibilités d'emploi au bas de l'échelle pour de nouveaux employés ainsi que des possibilités de promotion pour ceux qui sont déjà en poste.

3. Simplification du système de soutien du revenu afin que sa priorité soit l'autonomisation des participants, sans négliger leurs besoins de base.

Une administration simplifiée des règlements et des règles qui se rapportent à l'aide au revenu accordera

plus de temps au personnel pour aider leurs clients à faire la transition vers de bons emplois et l'indépendance financière. À cet effet, la Stratégie comportera les éléments suivants :

- un travail de restructuration du système d'aide à l'emploi et au revenu afin qu'il soit centré sur l'autonomisation des participants, tout en continuant d'aider ceux qui ne sont pas capables de travailler à satisfaire leurs besoins de base;
- une réorientation des règles du programme d'aide à l'emploi et au revenu afin que le personnel ait plus de temps pour aider les participants à acquérir un emploi;
- une amplification des activités de planification en vue d'un emploi pour aider les participants à atteindre l'autonomie;
- la continuation de l'élaboration de politiques qui contribuent à l'intégration ou à la réintégration dans la population active.

4. Amélioration de la coordination des mesures de soutien pour ceux qui ne sont pas capables de travailler en raison de leurs nombreux besoins ou de leurs multiples défis.

Reconnaissant le fait que certains Manitobains devront continuer à dépendre de l'aide au revenu en raison de leurs nombreux besoins ou de leurs multiples défis, la Stratégie visera à améliorer la coordination des mesures qui favorisent la stabilité et le bien-être des personnes qui ne sont pas capables de travailler (par exemple, la santé, le logement, les finances et le traitement des dépendances).



Mesures clés

La Stratégie s'appuie sur nos points forts : notre population et notre économie solide. Bien que certains résultats puissent être atteints à court terme, beaucoup sont complexes et nécessitent des changements substantiels à long terme.

2013

- Initiative visant à engager les intervenants à discerner ce qui produit les meilleurs résultats lorsqu'il s'agit d'établir un pont entre les personnes défavorisées et les emplois durables.
- Création d'un modèle de services intégrés, y compris une amplification des programmes et des mesures de soutien à l'intention des bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu.
- Examen et réaménagement des activités liées à la prestation du programme afin que le personnel puisse consacrer plus de temps à faciliter la transition des participants vers une formation ou un emploi.
- Élaboration de mesures de soutien pour les bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu qui sont jugés aptes à la transition vers une formation ou un emploi (par exemple, une formation préalable à l'emploi, des mesures pour favoriser le maintien de l'emploi, des stages de travail, une allocation de subsistance au cours de la formation et les prestations pour services de santé de la stratégie du Travail profitable).
- Élaboration d'une nouvelle approche en vue d'aider les parents seuls ayant de jeunes enfants à se préparer à un milieu de travail et à y réussir.
- Création d'un nouveau modèle de financement pour les organismes tiers de formation qui s'aligne sur la Stratégie et qui met l'accent sur les résultats.
- Augmentation des occasions de stages au sein du gouvernement provincial en vue d'accorder une importante expérience de travail aux Manitobains qui connaissent des obstacles à obtenir un emploi.

2014

- Poursuite de démarches collaboratives auprès des jeunes de 18 ans et plus qui ne sont plus couverts par le système de protection de l'enfance, et dont les familles reçoivent de l'aide au revenu, afin de guider ces jeunes personnes vers un emploi et l'autonomie.
- Recherche d'une nouvelle définition de l'invalidité en centrant les programmes sur les capacités plutôt que sur les lacunes, tout en accordant de meilleures mesures de soutien aux personnes qui ne peuvent pas travailler en raison d'une invalidité grave et prolongée.
- Meilleur contrôle des décisions concernant l'admissibilité aux prestations d'invalidité afin qu'elles soient cohérentes, justes et efficaces.
- Recherche continue de partenariats entre le gouvernement et les entreprises, les syndicats et les organismes sans but lucratif afin d'aider les personnes handicapées à obtenir un emploi satisfaisant.
- Examen continue des possibilités d'adaptation du modèle d'apprentissage afin qu'il puisse répondre aux besoins de clients différents et cibler un plus grand nombre de personnes défavorisées.

2015 et au delà

- Début de l'élaboration d'un cadre simplifié de la sécurité du revenu qui met l'accent sur l'accès à l'emploi, tout en aidant ceux qui ne sont pas capables de travailler.
- Simplification des prestations de l'aide à l'emploi et au revenu, et orientation des économies réalisées par des gains d'efficacité et une réduction de la charge de travail vers l'établissement d'un système de prestations améliorées et transférables (telles les allocations-logement).
- Recherche d'options en vue d'ajuster les évaluations de revenus aux fins des programmes gouvernementaux, dans le but de favoriser une transition sans heurts de l'aide sociale à l'autonomie.
- Renforcement de la collaboration et de la coordination avec les services liés au marché du travail qui appuient les nouveaux arrivants, les Autochtones du Manitoba et les jeunes.

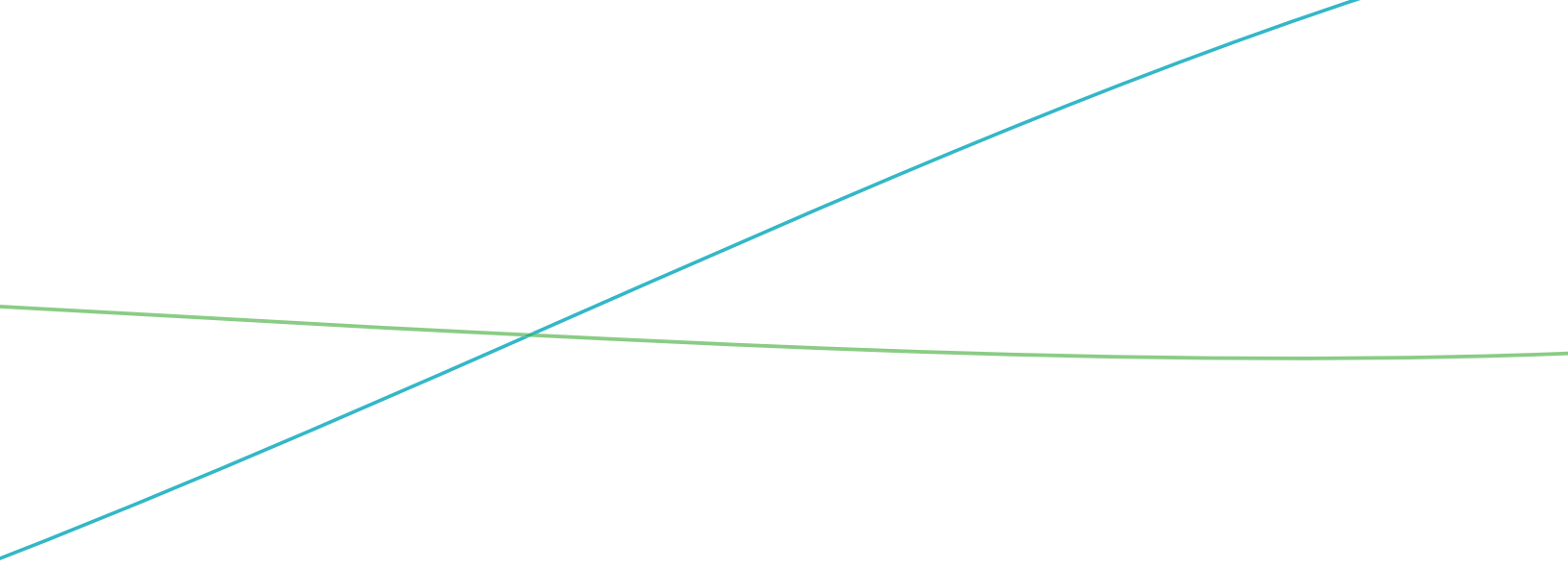
La voie qui s'ouvre

Nous reconnaissons que le succès de la Stratégie dépendra de l'établissement de partenariats solides et continus entre la Province et tous les intervenants du marché du travail, y compris les employeurs et autres membres de l'industrie, les fournisseurs de services communautaires, les établissements de formation et d'autres ordres de gouvernement, particulièrement le gouvernement du Canada. Notre collaboration permettra au Manitoba de disposer de la population active requise pour un avenir prospère dont tous pourront profiter.

Le meilleur moyen de se sortir de la pauvreté est d'avoir un emploi bien rémunéré. Accroître les possibilités d'emploi, d'éducation et de formation est une priorité clé du gouvernement du Manitoba. Aider les particuliers à obtenir et à conserver de bons emplois afin qu'ils soient en mesure de subvenir à leurs besoins est un élément fondamental de *Tout le monde à bord*, la Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale.

La Stratégie manitobaine de création d'emplois durables et de renforcement du marché du travail, notre plan d'action axé sur «les étapes vers l'emploi», constitue l'une des sept priorités de la stratégie *Tout le monde à bord*. Il y a une immense possibilité de succès lorsque l'on combine le concept de *Tout le monde à bord* et les mesures prises pour répondre au besoin d'une population active dotée de fortes compétences. Les deux objectifs de la Stratégie manitobaine de création d'emplois durables et de renforcement du marché du travail se complètent l'un l'autre et contribueront à la croissance continue de notre économie, ce dont toute la population du Manitoba pourra profiter.





Stratégie manitobaine de création d'emplois durables et de renforcement du marché du travail

TOUT LE
MONDE **À bord:**

Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale